

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1602>

# Les forêts domaniales des Hauts Bâtis et de Rohais.

- Revue N°102 -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mars 2024

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

*Pour rejoindre **la forêt domaniale des Hauts Bâtis**, il nous faut gravir le massif de gaize situé entre les vallées de la Biesme et de l'Aisne. De Vienne-le-Château une route nous amène un peu plus loin que la Placardelle. Une route forestière non goudronnée prend la suite et marque l'une des entrées de la forêt domaniale des Hauts Bâtis. Celle-ci traverse...*

*[Pour connaître la suite ...](#)*

*Cet article n'est pas encore publié sur le site mais il est consultable dans la revue papier. Si vous voulez connaître la suite et savoir comment vous procurer cette revue, [cliquez ici](#)*